

SOUS EMBARGO JUSQU'À 09H00,
LE 14 MAI 1983

STATEMENT DISCOURS



NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE
L'HONORABLE CHARLES LAPOINTE,
MINISTRE D'ÉTAT
(RELATIONS EXTÉRIEURES),
AU CONGRÈS FRANCE-CANADA,
CAEN, FRANCE,
LE 14 MAI 1983

Monsieur le président,
Monsieur l'ambassadeur,
Mesdames et Messieurs les délégués,

J'aimerais avant toute chose vous exprimer le plaisir que j'ai à me trouver parmi vous aujourd'hui. Ma présence en votre compagnie représente un retour en pays de connaissance, ce qui est peu dire en termes amicaux. Je ne saurais passer outre le plaisir de pouvoir perpétuer et solidifier les liens privilégiés qui unissent nos deux pays depuis toujours.

Pour votre 33e congrès, vous avez choisi de vous réunir à Caen, cette ville qui évoque pour nous, canadiens, comme pour vous, une page de notre histoire. Les heures difficiles, mais combien glorieuses, de la deuxième guerre ne seront cependant pas les seuls témoins de ces mêmes liens dont je parlais plus tôt.

Que dire de la réalité actuelle des relations entre la France et le Canada. Vous savez tous que le Premier ministre Trudeau a effectué une visite officielle en France, en novembre dernier. L'ayant moi-même accompagné à cette occasion, je puis vous dire qu'il a été très sensible à l'accueil personnel et chaleureux qui lui a été réservé. Cette visite, qui s'est déroulée sous le signe de l'amitié, aura été l'occasion non seulement de prendre acte de tout ce qui, dans l'histoire ancienne et récente nous unit, mais aussi et peut-être surtout de préparer l'avenir, car si l'amitié entre nos deux pays va de soi, la coopération effective doit, elle, faire l'objet de réflexions et d'efforts sans cesse renouvelés. En termes politiques et économiques, la France c'est d'abord l'Europe et le Canada c'est d'abord l'Amérique du Nord. Depuis des années déjà notre volonté commune de rapprochement a permis la réalisation de nombreux projets importants. Des sociétés françaises sont venues s'installer et ont prospéré au Canada. Par exemple, c'est ensemble que nous avons construit le métro de Montréal; c'est par milliers qu'au fil des années des jeunes canadiens sont venus étudier en France et de jeunes français sont allés étudier chez nous.

Aujourd'hui, les projets de coopération économique sont à la mesure des défis de ce temps. Je songe ici, en particulier, au projet Airbus ou au projet pilote de l'Artique. Je pourrais tout aussi bien citer les projets de coopération spatiale ou de coopération dans le domaine de l'océanographie. Je devrais parler aussi de nos grands projets dans le domaine nouveau et prometteur qu'est celui des communications; trois accords de coopération Franco-canadienne, dans le domaine de l'audiovisuel, seront en effet signés ces jours prochains. Deux portent sur des co-productions de cinéma, l'autre sur des co-productions d'émissions de télévision. En télévision notamment, n'oublions pas que la France et le Canada sont les deux seuls pays francophones au monde qui ont la capacité de produire en quantité suffisante les heures d'émissions en langue française que la nouvelle technologie réclame.

J'aimerais insister sur une initiative qui peut sembler modeste mais à laquelle j'attache beaucoup de prix. Je veux parler ici de la décision qui a été prise, au moment de la visite du Premier ministre Trudeau, de mettre sur pied un comité d'hommes d'affaires. Un peu sur le modèle de France-Canada, le comité est constitué d'un groupe français et d'un groupe canadien et ses objectifs sont de favoriser une meilleure connaissance réciproque de nos économies et de nos pratiques commerciales, de promouvoir les échanges commerciaux et la coopération industrielle, d'encourager la création d'entreprises communes et de conseiller les gouvernements français et canadien sur toute question pouvant avoir un impact sur nos relations économiques bilatérales. Il est prévu que le groupe canadien vienne en France, en juin, et je crois qu'il est permis de fonder beaucoup d'espoir sur ce que ce comité d'hommes d'affaires pourra accomplir dans le sens d'une meilleure compréhension et d'une plus grande coopération entre les acteurs économiques de nos deux pays.

L'occasion m'est donnée aujourd'hui de vous entretenir quelque peu d'un sujet d'intérêt commun et que nous ne pouvons négliger: la francophonie. De nombreux problèmes mondiaux nous préoccupent mutuellement, pour ne nommer que les difficultés que connaissent les pays en voie de développement auxquels nous tentons de procurer toute l'aide possible, ou la situation précaire de la paix dans le monde. Aussi, concernant la francophonie, la France et le Canada sont-ils directement impliqués dans son avenir. La langue française est l'héritage commun de millions d'hommes et de femmes qui vivent sur tous les continents et dans des conditions souvent radicalement différentes. Le Canada voudrait voir s'instaurer, par le biais de la communauté francophone, un libre dialogue, des échanges directs entre non-alignés et membres d'alliances diverses, entre pays en développement et pays industrialisés. La communauté francophone, malgré la longue route qui reste à parcourir, constitue déjà un lien unique, éminemment favorable au rapprochement que nous souhaitons tous et aux concertations indispensables à l'harmonie entre nations. La coopération entre

pays francophones doit déborder le cadre de la coopération culturelle et technique pour s'entendre au niveau politique. Tant que nous n'aurons pas franchi ce cap, le projet d'une véritable francophonie internationale demeurera troqué.

Vous vous réunirez l'an prochain, à Saint-Malo, d'où partit Jacques Cartier en 1534, pour effectuer son premier voyage vers ce pays qui est devenu le Canada. Nous comptons célébrer avec éclat ce 450ème anniversaire d'un événement historique d'importance nationale pour le Canada et qui appartient aux français autant qu'à nous. Aussi, nos pays ont-ils voulu s'unir pour célébrer cet anniversaire. Lors des visites que se sont échangées messieurs Mauroy et Trudeau l'année dernière, les deux Premiers ministres ont convenu que des manifestations conjointes viendraient souligner l'importance que nos pays attachent à la commémoration du voyage de Jacques Cartier.

Au nombre des diverses activités qui jalonnent l'année 1984, je voudrais mentionner le rassemblement des Grands voiliers-écoles à Saint-Malo jusqu'aux Bermudes, puis des Bermudes jusqu'à Halifax. Ces superbes bateaux remonteront le Saint-Laurent jusqu'à Québec, en passant par Gaspé. En août, la grande course Québec-Saint-Malo réunira les plus célèbres marins et leurs super-voiliers. On organisera aussi une course inter-provinciale de voile, de Toronto à l'île du Prince-Edouard, de même que des championnats nationaux et internationaux de dériveurs et de planches à voile sur le Saint-Laurent.

Au Canada, il y aura aussi des fêtes de toutes sortes et à couleur locale: spectacles et activités populaires à Halifax, Charlottetown, Kingston et tout le long du Fleuve et du Golfe du Saint-Laurent.

En France, outre votre propre congrès de 1984, l'Association française des études canadiennes consacrera son colloque annuel à Jacques Cartier et plusieurs activités d'ordre culturel sont déjà prévues: expositions à caractère historique, artistique et scientifique, spectacles et concerts dont celui que l'Orchestre symphonique de Montréal donnera à Paris en avril 1984; il y aura même l'émission d'un timbre-poste pour ce 450ème anniversaire, qui aura la particularité de comporter la même vignette en France et au Canada.

Nous n'oublierons pas que cet anniversaire est également une fête. Aussi nous vous enverrons des équipes de jeunes musiciens qui animeront places, rues et plages tandis que vous nous enverrez des équipes de jeunes sportifs qui viendront participer à des jeux d'été.

Comme vous le savez, l'année prochaine sera l'occasion de célébrer ensemble un grand moment de l'histoire de nos deux pays.

Vos associations jouent un rôle essentiel dans le maintien et le développement des relations privilégiées qui unissent nos deux pays. J'ai souvent été à même de m'en rendre compte personnellement. Je ne voudrais donc pas vous quitter avant de vous avoir exprimé ma reconnaissance et celle du gouvernement canadien et, surtout, avant de vous exprimer nos vœux les plus chaleureux et amicaux dans l'accomplissement des tâches et des objectifs que vous vous êtes fixés.